

Etat Civil 2020

Naissances : Jules PACHECO le 03/02/2020.
Yanis CHAUDIERE le 27/02/2020.
Mélia, Marie-Louise POUMIER le 05/03/2020
Olga, Julienne, Simone MATTERA le 18/03/2020.
Maï-Lyne, Coralie, Annonciade, Claudine BAYLE le 08/05/2020.
Rose FOUILLADE le 27/05/2020.
Izïa, Marie CHAUVIN le 12/07/2020
Maïssaa BOUZANA le 14/07/2020.
Nino ROBERT le 27/07/2020
Malo TARBES le 17/08/2020
Eléanore, Eva PICARD GUARY le 19/08/2020.
Emma, Andréa NAVAL-ASSIE le 01/10/2020.
Lino ANTUNES le 29/10/2020
Gabin SAULIERES le 10/11/2020
Julia, Véronique, Rosa TEIXEIRA GRAS le 03/12/2020
Jules, Pascal, Karl GOUGUÉ le 17/12/2020
Gabriel, Eric, Antoine GOUGUÉ le 17/12/2020

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et souhaitons le meilleur pour ces enfants.

Décès : Louis RAMADE décédé le 12/02/2020
Dominique ROUSSEL-GARBET décédé le 07/03/2020
Jean-Pierre LAPORTE décédé le 02/04/2020
Henri MONS décédé le 10/04/2020
Odette LAPORTE épouse BOUYSSSE décédée le 26/04/2020
Marguerite DELON veuve SICARD décédée le 01/06/2020
Christophe DUBOIS décédé le 13/08/2020
Jean-Claude PESLIER décédé le 09/10/2020

Nous partageons la peine des familles et leur adressons nos sincères condoléances.

◆ LA FIBRE ARRIVE....

Après plusieurs mois de travaux, la société SFR FTTH en charge du déploiement de la fibre sur la zone de Tulle Agglo arrive bientôt au terme de son contrat. Les réseaux ont été déroulés sur la majeure partie de la commune.

Suite à la Covid 19, la date butoir du 31 décembre 2020 a été repoussée au 31 mars 2021. Néanmoins certains quartiers de la commune seront éligibles avant cette date.

Sur le site www.sfr-ftth.com/test-deligibilite, vous pouvez vérifier votre date d'éligibilité et à partir de là, demander au fournisseur de votre choix le raccordement de votre logement.

Le coût de ce raccordement est à la charge du fournisseur si aucun travail de terrassement sur le domaine privé n'est à réaliser.

L'absence de votre adresse sur le site indique que les travaux de déroulage sont toujours en cours.

Pour rappel et afin de préserver ces nouveaux réseaux ainsi que la voirie, l'élagage des arbres est à la charge des propriétaires riverains.

Merci d'y veiller.



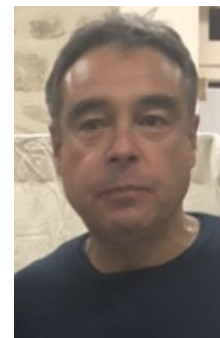
Mairie de SAINT MEXANT

1, Place du 27 Mai 1943
19330 SAINT MEXANT
Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81
mairie-saint-mexant@wanadoo.fr
site web: www.saint-mexant-19.com

Bulletin d'Information Municipale

Janvier 2021 - N°2

editorial



Chères St- Mexantaises, chers St- Mexantois,
J'ai le plaisir pour la première fois en tant que Maire de vous présenter tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Avant tout, en mon nom propre et au nom du Conseil Municipal, je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections de Mars 2020.

Cette nouvelle mandature a débuté dans un contexte très particulier, une situation inédite pour chacun d'entre nous. Nous avons été touchés dans nos vies professionnelles, familiales et personnelles par cette crise sans précédent. Je pense et n'oublie pas ceux qui sont encore dans la peine et la souffrance. Il a fallu s'adapter à une nouvelle façon de vivre, de communiquer, de travailler, nous avons dû gérer l'organisation de nos vies différemment.

Mais il fallait surtout continuer, le temps ne s'est pas arrêté et notre travail a commencé. Nous avons tous à cœur d'être présent pour chaque citoyen, principalement auprès des personnes âgées, population la plus vulnérable : contacts téléphoniques, courses alimentaires, distribution de masques en porte-à-porte.

La mise en place d'un protocole sanitaire strict au sein du groupe scolaire a permis la reprise des cours et le bon fonctionnement de la garderie et de la cantine.

Je veux remercier tous les bénévoles, le personnel communal, le corps enseignant, les parents d'élèves, les élus pour cet élan de générosité et de solidarité, sans quoi rien n'aurait été possible.

Malgré tous ces efforts et toute notre bonne volonté, nous n'avons pas pu maintenir la traditionnelle fête votive, le marché de Noël, ainsi que la cérémonie des vœux, moments d'échange et de convivialité.

La distribution de colis pour les personnes âgées, toujours très attendue et très appréciée a eu lieu dans le plus grand respect des règles sanitaires.

Le repas des aînés offert par la municipalité n'a pu lui non plus être tenu. Cependant, j'ai souhaité offrir aux personnes qui en bénéficiaient un " bon cadeau repas" à utiliser chez La Maison Jacquet, traiteur à Chanteix.

Dans ce contexte difficile, les élus continuent d'œuvrer, même si un certain retard se ressent sur plusieurs dossiers et projets.

Vous aurez plaisir, j'en suis sûr, à découvrir dans ce nouveau bulletin, la mise en place de notre nouveau site internet, l'état d'avancement de la fibre, les travaux en cours et à venir, l'amélioration de la sécurité, l'aide financière pour les jeunes à leur majorité et bien d'autres...

Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année 2021.

Bien cordialement,

Patrick Bordas, Maire



◆ LA COMMUNE SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET ET DE NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

Le moins que l'on puisse dire est que le site internet de notre commune avait vieilli et qu'il ne correspondait plus aux attentes aussi bien par son aspect que par son contenu !

Il a donc été décidé de faire table rase et d'en développer un nouveau avec le concours de la société ActionCom'19 de St-Germain-les-Vergnes.

Ergonomique, convivial, sécurisé, riche en informations sur notre commune, il est disponible à l'adresse suivante : www.saint-mexant-19.com, en version « PC » et « téléphone mobile ».

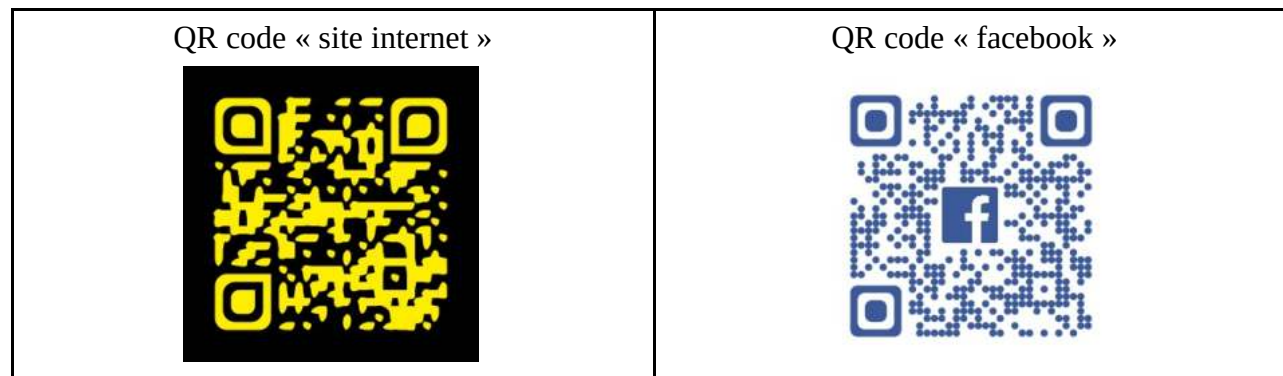


Vous y trouverez :

- ❖ des informations sur la vie et l'organisation de la municipalité (conseil municipal, personnel municipal, école, action sociale, travaux, vie économique, vie associative ...),
- ❖ des actualités sur la vie de la commune.

Il vous permet également de communiquer avec la municipalité par une messagerie et un compte Facebook. Toutes vos remarques et suggestions pour l'améliorer seront bienvenues.

Nous mettrons tout en œuvre pour le faire vivre et le mettre à jour régulièrement. Nous remercions par avance les entrepreneurs, commerçants, responsables d'associations qui sont référencés dans le site, qui désirent l'être, ou qui souhaitent mettre à jour leur page de présentation, de contacter la mairie.



Si vous ne recevez pas déjà les informations « en temps réel » sur les événements importants qui concernent notre commune, vous pouvez vous inscrire à notre « newsletter » en nous communiquant votre adresse mail.

◆ RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC



Le deuxième programme de rénovation des foyers d'éclairage public vient de se terminer.

Vingt et une lampes sodium énergivores ont été remplacées par des équipements LED quatre fois moins consommateurs d'énergie.

Les quartiers de Lavalgrière, Collonges, le Verdier, les Alleux et le fond du Bourg ont bénéficié de ces travaux.

Un nouvel éclairage a été posé à l'embranchement de Villières/Le Coural afin de sécuriser ce carrefour, lieu de ramassage scolaire. Cet équipement, alimenté par un panneau solaire et pourvu d'une cellule de présence, se met en pleine puissance quand celle-ci détecte un véhicule ou une personne.

Cinq lampadaires ont été installés Route de Chanteix suite à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication dans le cadre de l'aménagement de la RD 130 qui doit débuter dans le 1^{er} trimestre de cette nouvelle année. Quinze lampadaires du bourg vont bénéficier eux aussi de la nouvelle technologie LED dans ce mois de janvier.

Tous ces travaux électriques sont exécutés sous maîtrise de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE) et financés par le Secteur d'Electrification de Tulle Nord et la commune de St

Mexant à hauteur de 50% chacun (cout total 39000€). C'est l'entreprise Miane et Vinatier qui est chargée de leur exécution.

◆ LES TRAVAUX DE LA RD130

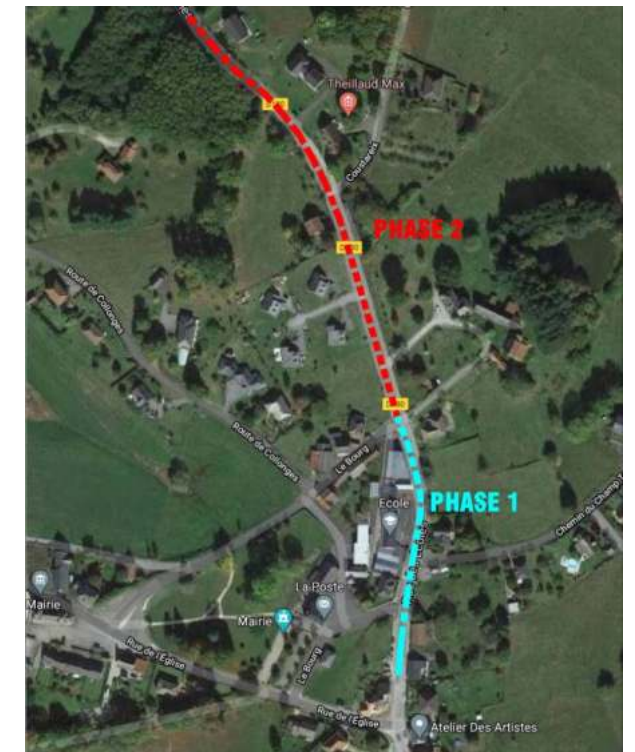
L'appel d'offres a été lancé pour la 3^{ème} tranche des travaux de la traverse du bourg. La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis et a retenu les entreprises les mieux disantes.

Les travaux se dérouleront en 2 phases et devraient débuter durant les vacances de février.

Ils commenceront au carrefour de la rue de l'Eglise (là où s'était arrêtée la précédente phase de travaux) et se termineront rue de l'Ecole à la sortie du bourg.

Une attention particulière sera portée au droit de l'école afin de sécuriser encore plus son accès et abaisser la vitesse de passage des véhicules en créant un plateau surélevé.

La durée du chantier est estimée par Corrèze Ingénierie, le maître d'œuvre, à 4 mois. L'estimation des travaux est de l'ordre de 220 000 € HT, avant déduction de diverses subventions auxquelles nous pourrions prétendre.



REGROUPEMENT DES COMMANDES DE FUEL ET D'ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES

Contactez Pascal DAUBERNARD

Au 06 18 32 65 74

(prochaine livraison de fuel le 18 mars 2021)

◆ LIBRE EXPRESSION

Les Elu-es Minoritaires CM St MEXANT

Cher-e-s Saint-Mexantaise, Saint-Mexantois, Faire Humanité, ensemble. Pour 2021, nous formulons le vœu d'écrire conjointement une nouvelle page qui s'ouvre pour que notre commune soit solidaire, inclusive et fraternelle. Le crayon est dans la main de chacun-e de nous. Nous avons toutes et tous notre mot à formuler sur ce cahier de la citoyenneté, du respect. Un pas vers la démocratie locale grâce à cette tribune des élu-e-s minoritaires que nous souhaitons claire pour relayer nos choix et nos votes en faveur de vous tous en lien avec notre programme. Conjuguons nos espoirs, nos rêves à nos actions et relevons le défi du vivre-ensemble. Inscrivons l'INTERET GENERAL en majuscules, sur la ligne de base de notre espace commun, pour une commune durable pour l'homme et la nature. C'est le sens de notre choix de nous abstenir et de demander plus de contenus environnementaux et humains (projet intergénérationnel) et d'associer les habitants au nouveau projet de lotissement de Pomperly 2. Nous souhaitons une commune dynamique et innovante par l'installation d'espaces pour notre jeunesse. La période actuelle est difficile pour tous et encore plus pour eux, privés d'activités et de lien social. Le City stade n'étant plus subventionné par l'Agglo, nous proposons d'autres structures type skatepark ou pistes vtt moins coûteuses. Saluons nos services publics de la santé, de l'énergie, les agents de notre commune, disponibles, dévoués encore plus en ces temps de crise. Permettons leur d'être mieux rémunérés par le dégel du point d'indice et donc par des augmentations de salaire et non à coup de primes : c'est le sens de notre vote (opposition) afin de sensibiliser les maires pour une vraie rémunération, une vraie retraite, une vraie reconnaissance. Saluons les actions permettant la reprise des activités culturelles et sportives par nos associations malgré les contraintes (reprise des entraînements du foot, la chasse...). Nous attendons avec impatience la réouverture des salles communes. Nous sommes conscients de la complexité et de l'urgence parfois de cette crise et nous demandons simplement plus de concertation afin d'éviter des actions qui pourraient mettre en difficulté les habitants, les commerces et associations de la commune. Nous le redisons ici : nous sommes disponibles, force de propositions, prêts à voter toute décision qui va dans le sens des intérêts des habitants de notre belle commune ou à l'inverse s'opposer à des orientations contraires à ces mêmes intérêts. Le triptyque Liberté Egalité Fraternité a un sens, une signature universelle et collective, gravée dans les luttes d'hier, d'aujourd'hui, de demain pour faire Humanité, ensemble.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous, et de vos proches.

saintmexant2020@gmail.com

Facebook : @saintmexant2020

◆ COVID

Nouvelle période de confinement en novembre, mise en place d'un couvre feu à 18 heures en janvier.

L'expérience prouve que le problème est loin d'être maîtrisé... La solution du vaccin se profile, mais avec beaucoup d'incertitudes.

Pas d'autre choix que de s'adapter, et en premier lieu, pour la municipalité, de mettre en œuvre tous les moyens pour respecter les mesures gouvernementales qui nous sont imposées, bien sûr, mais surtout faire en sorte de protéger au maximum les habitants, tout en maintenant les services.

C'est pourquoi nous avons dû renoncer à des moments de convivialité auxquels nous sommes attachés : la traditionnelle fête du melon en septembre, le marché de Noël, la participation habituelle aux commémorations du 11 novembre, la soirée de présentation de vœux du Maire, et le repas offert à nos aînés chaque année.

Par contre, avec naturellement application du protocole sanitaire prévu, nous avons pu maintenir le repas de Noël et le goûter offert par le CCAS pour les enfants dans les conditions habituelles, comme vous pouvez le lire dans l'article concernant l'école.

Ajoutons à cela qu'il n'est plus possible de mettre à disposition les salles communales, afin de permettre à nos associations, actives au sein de la commune, de proposer leurs animations habituelles. Nous ne pouvons que le regretter...

Enfin, cette situation implique une adaptation de tous les instants, pour aménager les espaces, à l'école en particulier, mais évidemment dans tous les locaux.

Nous espérons sincèrement des jours meilleurs, qui nous permettent de resserrer les liens amicaux, tout simplement humains, sur notre commune.

◆ PROJET DE LOTISSEMENT

SAINT-MEXANT est reconnue comme une commune attractive à divers titres, en particulier par rapport à sa position géographique entre TULLE et BRIVE et sa proximité des croisements autoroutiers.

Nous en avons pour preuve les fréquentes demandes effectuées en Mairie de personnes en recherche de terrains à bâtir, demandes que les seules offres de vendeurs privés ne peuvent totalement satisfaire.

Par ailleurs, il est évidemment de l'intérêt collectif de la commune de trouver des moyens de se développer, ne serait-ce que pour consolider le niveau de services actuellement offert : commerces, école (régulièrement sous la menace de suppression d'une classe par manque d'effectifs). Nous avons donc lancé une étude de faisabilité d'un nouveau lotissement, sur le terrain dont la commune est propriétaire en prolongation de l'actuel lotissement de POMPEYRIE.

L'objectif est de prévoir un nombre de lots raisonnable, afin de leur conserver une surface correcte, et de conserver sur l'ensemble des zones « vertes », permettant la préservation de la nature, mais aussi permettant de créer des lieux de convivialité entre habitants (aires de jeux pour les enfants, zones de repos avec des bancs et une flore agréable etc...).

Nous tiendrons informés les habitants de l'évolution de ce dossier, en prévoyant en particulier de réunir les riverains pour recueillir leurs remarques et idées.

◆ LES ATELIERS MUNICIPAUX

L'entrepôt de l'ancienne entreprise Delpech va retrouver une nouvelle jeunesse ! En effet il va devenir le nouvel atelier municipal de la commune en regroupant en un même lieu une base de vie (bureau, vestiaires, sanitaires, douche), des locaux techniques (magasin, local peinture, atelier, garage fermé) et un auvent hors d'eau pour le matériel roulant (bâtiment indépendant déjà construit).

La réception des travaux initialement prévue fin décembre a dû être reportée à fin janvier. En effet, un décalage de 7 semaines pour la livraison des menuiseries extérieures a engendré un retard dans la réalisation des travaux de finition.

Le bâtiment sera néanmoins prêt pour la fin du mois de janvier à accueillir dans des conditions dignes les services techniques de notre commune, ainsi qu'à produire ses premiers kilowatts d'électricité verte. Le montant des travaux entrepris est de 132 638€ HT.



◆ NOUVELLE RECRUE

Depuis le 11 janvier, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de nos services techniques une nouvelle recrue.

Il s'agit de Vincent VEDRENNE, originaire d'Orliac de Bar, ancien salarié d'une entreprise tulliste.

Fort d'une expérience dans le bâtiment de plus d'une dizaine d'année.

Il saura nous apporter toute les compétences nécessaires et demandées pour renforcer notre équipe d'agents municipaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



◆ NOEL A L'ECOLE

C'était déjà la dernière semaine d'école de l'année 2020 et il ne fallait surtout pas manquer 2 dates essentielles :

❖ Mardi 15 décembre, les petits écoliers St Mexantois n'ont pas caché leur plaisir en dégustant le délicieux repas de Noël concocté par David et servi par le personnel et les élus dans la joie et la bonne humeur ! « *Aumônière de seiche et ses petits légumes, Parmentier de canard au parmesan, Fromage, Moelleux au chocolat et crème anglaise* » enchantaient les papilles de nos chers bambins.



❖ Et puis est arrivé le dernier jour d'école, le vendredi 18 décembre, grand jour pour les enfants...

Les tables du réfectoire joliment décorées par le personnel, le goûter de Noël offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pouvait être servi : « *brioche des rois (avec la couronne bien sûr), chocolat chaud, jus de fruits et mandarine* » attendaient les enfants.

Tiens, qu'est-ce que ce bruit ? En nous approchant des fenêtres des classes, nous avons aperçu le Père Noël invité par l'Association des Parents d'Elèves, venu distribuer des cadeaux et des bonbons pour chacun des enfants !

En conclusion, un joyeux Noël attendu par tous et bien mérité !

◆ ACTIVITES DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS a pour mission, en tout premier lieu, d'être attentif aux situations particulières et aux difficultés pouvant être rencontrées par des résidents de la commune.

Dans le cadre de ses missions, la municipalité a mis en place un registre communal permettant de recenser les personnes fragiles, parce qu'âgées ou isolées, à leur demande ou à celle d'un proche. Nous les contactons téléphoniquement, mais rappelons que tout habitant en difficultés, par rapport en particulier à la situation sanitaire actuelle, peut le signaler à la Mairie. Les élus seront à leur disposition pour leur apporter aide logistique et soutien moral.

Le CCAS a également un rôle plus « festif ». C'est dans ce cadre là que sont organisés annuellement :

- ❖ L'organisation d'un goûter de Noël pour les enfants de l'école,
- ❖ Un repas pour nos aînés, en début d'année,
- ❖ La distribution de colis à domicile pour ceux d'entre eux ne pouvant se déplacer pour y assister, ainsi que pour les habitants hébergés en EHPAD,

La distribution des colis a été effectuée par les élus. COVID 19 oblige, nous avons dû respecter les gestes barrière, et donc n'avons pu consacrer à nos aînés un temps de rencontre précieux.

Par ailleurs, le Maire a pris la décision de distribuer, par l'intermédiaire du CCAS, une prime de 200 € aux jeunes de la commune ayant atteint leur majorité durant l'année. Cela représente cette année 15 jeunes, pour lesquels nous espérons que ce « coup de pouce » sera utile pour une aide au permis de conduire par exemple, ou la poursuite de leurs études. Nous aurions souhaité réunir ces jeunes en Mairie, au cours d'une petite réception, afin de les rencontrer et de leur remettre un « livret du citoyen », mais cela n'a pu être fait en raison des problèmes sanitaires actuels.

Enfin, bien évidemment et à notre grand regret, le repas traditionnel des aînés, qui concerne désormais les plus de 70 ans, n'a pu être maintenu cette année, compte-tenu des problèmes sanitaires liés à la COVID 19. Nous le regrettons sincèrement, car c'est toujours un excellent moment de convivialité. De ce fait, il a été décidé d'offrir, en compensation, un bon pour un repas à retirer auprès de notre traiteur local, ce qui contribue à maintenir son activité. Nous espérons sincèrement pouvoir retrouver une situation normale dès l'an prochain, et de nouveau organiser ce repas.



◆ RENTRÉE DES CLASSES

Mardi 1^{er} septembre sous un soleil radieux, les 130 élèves de St Mexant ont retrouvé leurs camarades et leurs professeurs d'école. Cette rentrée un peu particulière s'est faite sereinement et dans de bonnes conditions grâce à l'étroite collaboration entre l'équipe enseignante et la municipalité qui avaient œuvré ensemble pour que toutes les mesures sanitaires soient prises.

Soulignons que l'implication des parents d'élèves et le respect de cette organisation ont également contribué à la réussite de cette rentrée.

Durant l'été, des travaux d'entretiens courants ont été réalisés, ainsi que la réfection complète des salles endommagées lors de l'incendie survenu l'année dernière. Un rééquipement complet du mobilier a été nécessaire. Par ailleurs, et malgré l'existence d'un système d'alarme conforme, nous avons souhaité le renforcer par un renvoi d'appel automatique sur le téléphone des élus.

Après les vacances de la Toussaint, la rentrée scolaire a été à nouveau grandement éprouvée après l'assassinat du professeur Samuel Paty. Un hommage très émouvant avec tous les élèves, leurs enseignants, le personnel communal, des élus et Monsieur le Maire lui a été rendu.

Enfin et malheureusement, nous n'avons pu échapper à la COVID puisqu'un membre de notre personnel a contracté ce virus. Ses collègues, enregistrés comme « cas-contact », ont dû être placés à l'isolement pendant 7 jours. Nous avons donc été contraints d'interrompre pendant 4 jours, nos services de cantine et de garderie, ce qui a compliqué le quotidien des parents. Néanmoins, à l'issue de cette septaine d'isolement, tout notre personnel a été testé négatif et a donc pu reprendre ses fonctions.

Terminons par une note positive puisque l'école de Saint-Mexant a été labellisée par le Rectorat pour son Projet d'Établissement en Démarche de Développement Durable.

Enfin, il convient de souligner le courage et la faculté exceptionnelle de tous les enfants à supporter et à s'adapter aux événements de cette période troublée. En effet, dès la classe de CP, ils doivent porter un masque toute la journée, ne pas se mélanger avec les enfants des autres classes, respecter le protocole sanitaire avec les gestes barrières... et simultanément affronter et résister aux mauvaises nouvelles quotidiennes véhiculées par les médias.

En ces moments perturbés et compliqués à bien des égards, réaffirmons notre solidarité en toute occasion et revendiquons les valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité pour nos écoles.



◆ DON DE MASQUES POUR L'ÉCOLE

Le port du masque rendu obligatoire pour tous les élèves à partir du CP constitue une charge financière pour les familles. Forts de ce constat, nous avons décidé de doter chaque enfant de 2 masques lavables en tissu. C'est chose faite car une ancienne couturière de Saint Mexant nous a proposé sa participation et son savoir-faire et a ainsi confectionné environ 150 masques pour nos chères têtes blondes.

Saluons ici ce beau geste de solidarité spontanée et intergénérationnelle et qu'elle en soit vivement remerciée.

